

Histoire géographique

Questions réponses

■ Quelle articulation par rapport à la réforme du baccalauréat ?

Un projet de programme qui s'inscrit dans la réforme du baccalauréat

Le projet de programme d'histoire-géographie articule l'acquisition de connaissances au travail de capacités et de méthodes. Il a été pensé pour répondre à une triple finalité.

Construire une culture commune des lycéens leur permettant de comprendre le monde dans lequel ils vivent

Tant en histoire qu'en géographie, une attention forte est portée à l'acquisition d'une culture générale commune à tous, solidement structurée par des repères temporels et spatiaux fondamentaux. Il est important que chacun sache se situer, à un moment où le monde paraît particulièrement incertain ; les choix des jeunes adultes à venir seront décisifs. Le contenu scientifique des programmes et les démarches travaillées ont été choisis de manière à éclairer le monde contemporain en s'inscrivant dans la continuité de l'enseignement obligatoire et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture sans pour autant le dupliquer.

En histoire, le projet de programme adopte une démarche chronologique qui facilite la structuration des savoirs et l'acquisition de points de repère. Il permet notamment de suivre la construction de l'État en France depuis le XVI^e siècle et offre des clefs de compréhension de l'évolution de la société française, des grandes ruptures qu'elle a rencontrées et qui en ont modifié le fonctionnement, les croyances, mentalités, repères... Ces éléments sur la France sont reliés à des ancrages européens et mondiaux qui ouvrent les élèves au monde et facilitent leur réflexion sur la diplomatie, notamment celle de la France. Ils montrent l'influence de la circulation des idées, des hommes et des techniques à différentes échelles et sur un temps long, dans des espaces que les situations géopolitiques et les capacités techniques contraignent ou, inversement, ouvrent.

En géographie, le projet de programme a une double finalité: d'une part donner une connaissance précise de la France, pays de l'Union européenne et deuxième espace maritime mondial, et, d'autre part, ouvrir au monde. L'approche par thèmes permet de construire des grilles d'analyse du monde pour connaître les territoires et les rendre intelligibles. Dans

chacune des thématiques abordées, on analyse la situation de la France pour identifier ses caractéristiques essentielles, montrer son insertion européenne et mondiale et lier l'enseignement à la réalité vécue par les lycéens. Afin de s'assurer de la compréhension des notions ainsi que de la maîtrise des capacités et outils et d'approfondir les connaissances des grands enjeux du monde, chaque année se clôt par un thème conclusif qui porte sur une aire géographique. La France est le sujet du thème conclusif de terminale, offrant ainsi une synthèse de ses dynamiques et lignes de force dans un monde en mouvement.

Favoriser la réussite de la poursuite d'études

Le projet de programme assume un niveau d'ambition élevée, qu'il s'agisse de son contenu scientifique ou des capacités travaillées. Ce faisant, il stimule les lycéens et les prépare, progressivement, au niveau d'approfondissement et de réflexion attendus dans le supérieur. Dans le même temps, des choix ont été opérés : le projet de programme a été conçu de manière à être réalisable et permettre l'acquisition et la maîtrise des connaissances dispensées, des capacités et des méthodes travaillées.

La parole de l'enseignant et le travail personnel des élèves sont parfaitement complémentaires, et le projet de programme a été construit en tenant compte de cette réalité. Une structuration claire des apprentissages par les enseignants est indispensable pour développer l'autonomie du travail des élèves, leurs capacités de réflexion et d'analyse critique. Les types d'exercices – composition, commentaire critique de document(s), réalisation d'un croquis – dont la difficulté est croissante au fil de la scolarité, conduisent les lycéens à maîtriser, en fin de cycle terminal, des compétences de rédaction et d'analyse proches de celles attendues dans le supérieur. Les connaissances, les démarches mises en œuvre et les exercices contribuent à la maîtrise des attendus de réussite du supérieur, notamment savoir s'exprimer à l'écrit et à l'oral, s'informer, prendre des notes et avoir un usage avisé du numérique.

En histoire, les points de passage et d'ouverture constituent des temps de travail particuliers, durant lesquels les élèves peuvent s'exercer à l'autonomie en termes de méthode et d'analyse autour d'une histoire incarnée (date, lieu, personne(s)). Ils permettent d'initier les lycéens à la réflexion, à la recherche documentaire, à la lecture longue, ainsi qu'à la compréhension des conditions de choix des acteurs collectifs et individuels. Ce faisant, ils ouvrent au recul critique ainsi qu'au jugement éclairé, tout en favorisant l'acquisition de qualités d'expression et de compréhension de la langue (orale, écrite...).

En géographie, le choix de mettre en place un thème conclusif répond à la volonté de s'assurer de la maîtrise des acquis. De plus, l'approche systémique d'un territoire, au cœur de ce thème conclusif, initie à la complexité de l'analyse et de la réflexion. Elle conduit l'élève à connaître et comprendre la multiplicité des interactions et à saisir l'inefficacité des solutions simplistes.

Former des citoyens actifs dans la société du XXI^e siècle

L'histoire et la géographie refusent le fixisme, le déterminisme et le pessimisme alarmiste ; elles s'inscrivent dans une vision dynamique propre à susciter l'engagement intellectuel des lycéens.

L'histoire et la géographie mettent en évidence la diversité qui existe dans le monde et soulignent que rien n'est inscrit d'avance. Elles contribuent ainsi à comprendre le monde et à mettre les informations en perspective.

L'histoire et la géographie ouvrent à l'altérité en donnant à voir d'autres situations et des territoires variés. Elles mettent en évidence le rôle essentiel des acteurs. Elles éclairent les conséquences des choix opérés. Elles sont une éducation à la liberté et à la responsabilité.

Les méthodes et compétences développées (écoute active, analyse critique des documents, expression orale et écrite, recours au numérique, utilisation de différents langages) permettent à chacun d'apprendre à être acteur de sa formation, à s'inscrire dans les débats de la société et à être un citoyen éclairé qui s'engage de manière réfléchie.

■ Quelles sont les différences d'orientation entre le projet transmis et le programme en vigueur ? Quelles nouveautés sont introduites ?

Un projet de programme qui se différencie des programmes actuels

La structure du projet de programmes d'histoire et de géographie infléchit de manière sensible les programmes en vigueur.

La volonté d'écrire des programmes destinés à être lus et compris par tous (professeurs, parents, élèves...) rend nécessaire de présenter les principales finalités et méthodes de l'histoire et de la géographie au début des programmes.

En histoire, l'aspect chronologique et la place du récit de l'enseignant sont au cœur du projet de programme. Les bornes chronologiques des trois années du lycée ont été revues : la seconde ne va pas au-delà de la révolution américaine, et la Révolution française ainsi que le premier XIX^e siècle sont désormais abordés au début du programme de première. Il s'agissait de redonner à cette période fondatrice, indispensable à une compréhension véritable de l'époque contemporaine, la place qu'elle avait perdue. De même, l'étude des deux conflits mondiaux ne se fait plus lors de la même année : la Première Guerre mondiale et ses suites immédiates se trouvent à la fin de la première, tandis que la crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale sont étudiées au début de l'année de terminale. Il s'agit ici de rompre avec la perception très déterministe qui prévalait dans l'esprit des élèves ayant suivi les programmes précédents : une fois le traité de Versailles signé, le second conflit mondial paraissait inévitable.

Le projet de programme d'histoire comporte également des « points de passage et d'ouverture » qui permettent un approfondissement autour d'acteurs, de lieux, de dates. Les élèves disposeront, pour la France, d'un continuum qui leur permet de comprendre sa structuration politique depuis le XVI^e siècle. La construction de l'État en seconde et la place du XIX^e siècle en première sont des nouveautés qui permettront de combler des lacunes pesant sur leurs analyses comme sur la contextualisation des œuvres littéraires. La construction thématique qui prévalait auparavant ne le permettait pas. En revanche, c'est à l'intérieur de chaque thème que les chapitres des nouveaux programmes obéissent à une logique thématique afin d'en faciliter la problématisation. Cette cohérence est établie autour de notions fondamentales et scientifiquement stabilisées qui éclairent l'analyse des sociétés et des régimes politiques sur un temps long.

En géographie, le projet de programme est marqué par trois nouveautés pédagogiques et didactiques : la mobilisation régulière de la France dans l'ensemble des thèmes, l'étude de territoires dans leur complexité, une confiance faite aux professeurs en leur laissant une plus grande liberté.

Actuellement, la France est étudiée en troisième et est à nouveau l'objet d'une année d'étude, en première, sans qu'il y ait vraiment de distinction de contenu entre ce qui est enseigné dans ces deux classes. Dans le projet de programme, la mobilisation régulière de la France tout au long de la scolarité au lycée favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, métropolitain et ultramarin. L'articulation avec les questions générales souligne l'inscription de la France dans l'Union européenne et le monde, et le lien entre ce qui est étudié et ce que les lycéens vivent.

Le thème conclusif permet de s'assurer de l'acquisition des connaissances et des méthodes et d'initier les élèves à la complexité de la réalité tout en mettant en œuvre l'analyse systémique propre à la géographie. C'est aussi l'occasion de dresser un portrait synthétique de la France en terminale, ce qui n'est pas fait actuellement en première.

Le programme en vigueur fixe les démarches (étude de cas, problématique, plan du cours) mais laisse une grande latitude dans le choix des contenus. Par exemple, actuellement, un élève de seconde, selon le choix de son professeur, étudie l'Arctique ou les risques. Le projet de programme sélectionne en nombre réduit des thèmes, à savoir un corpus de notions et de connaissances, qui sont le fondement d'une culture commune à tous les lycéens. En revanche, il rend toute leur liberté de construction de cours aux professeurs. Ces derniers sont libres de choisir les territoires sur lesquels appuyer les questions qui structurent les thèmes. Les commentaires insistent cependant sur la nécessité d'avoir des exemples précis, qui sont des repères spatiaux. De même, il revient aux professeurs de mettre en œuvre, ou non, des études de cas et d'en formuler le sujet (les listes ne sont qu'indicatives). L'étude de cas a montré son efficacité, quand elle favorise la maîtrise d'une notion complexe, grâce à une entrée ancrée dans le concret. Néanmoins, elle ne saurait devenir le seul mode d'enseignement de la

géographie, et ce afin de s'adapter à la diversité des publics scolaires et de laisser au professeur la liberté de la conduite de son projet d'enseignement.

Sur le plan des connaissances, le principal changement est l'articulation du projet de programme de seconde autour de la notion de transition (au lieu de celle de développement durable étudiée en 5^e). La notion de transition prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés et de mieux comprendre ce qui conduit à parler d'objectifs de développement durable tels qu'énoncés par l'ONU.

L'échelle locale et les espaces de proximité, qui ont fait l'objet d'une attention forte aux cycles 3 et 4 ne sont plus étudiés en tant que tels mais peuvent être utilement être mobilisés dans chaque thème, notamment pour l'étude de la France.

■ Comment la progressivité entre les différentes classes du lycée est-elle envisagée ?

Un projet de programme qui consolide les acquis du collège et prépare à la réussite de la poursuite d'études

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire, fondements d'une culture scolaire commune, tout en ouvrant sur le cycle terminal. Dès lors, elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des capacités et méthodes. Ces dernières sont ancrées dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, mais elles le prolongent et l'étoffent. Ainsi en géographie, sans reprendre le développement durable, la notion de transition donne toute son importance à la durabilité. Dans le même temps, elle introduit une complexité plus grande, en permettant d'analyser la diversité des trajectoires territoriales.

En offrant l'accès à des problématiques plus complexes et en (re)mobilisant des capacités et méthodes, les classes de première et de terminale permettent de renforcer les capacités d'analyse et de jugement autonome des élèves. En histoire, le resserrement chronologique (la classe de première couvre environ 230 ans d'histoire, la terminale moins d'un siècle) permet des approfondissements. En géographie, par exemple, la terminale n'est pas consacrée à la mondialisation en tant que telle mais à l'étude et à l'analyse de ses effets différenciés sur les acteurs et les territoires. Le choix de ce fil conducteur suppose de remobiliser les acquis du collège, notamment de quatrième mais surtout des classes de seconde et de première pour les articuler les mettre en perspective, à différentes échelles, pour en faire ressortir la complexité. L'objectif est d'aider les futurs étudiants réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens informés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

Les épreuves proposées tiennent compte de cette progressivité.

■ Comment le projet s’articule-t-il avec d’autres projets de programme ?

Un projet de programme articulé à ceux de la spécialité histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques et des autres disciplines du tronc commun

Le projet de programme d’histoire-géographie est conçu de manière à contribuer à la construction d’une culture commune pour l’ensemble des lycéens, futurs citoyens. Son contenu s’articule donc avec celui d’autres projets de programme.

En ce qui concerne les autres disciplines et en l’état actuel de leur élaboration, l’histoire et la géographie apportent donc des éléments complémentaires qui permettent de construire des articulations.

Ainsi, le projet de programme d’histoire-géographie complète celui de l’enseignement moral et civique en permettant aux lycéens de voir comment la liberté, la démocratie s’exercent et comment les sociétés s’organisent dans le temps et différents contextes.

Le projet de programme d’histoire permet de pratiquer des rapprochements utiles avec celui d’histoire des arts : en seconde, la Grèce et la Rome impériale, que l’histoire des arts aborde en tant que « foyers artistiques », font écho au thème 1 d’histoire. L’étude du foyer artistique byzantin en histoire des arts pourra être aisément mise en rapport avec celle des ensembles de civilisation de la Méditerranée médiévale prévue dans le chapitre 2 de ce même thème, tandis que Florence et les Flandres nourrissent utilement l’étude du thème 3 en ce qui concerne la Renaissance. L’étude de « Venise, grande puissance maritime et commerciale », présent dans le chapitre du thème 1 d’histoire consacré à la Méditerranée médiévale, prépare les élèves à aborder le foyer artistique vénitien du XVI^e siècle au XVIII^e siècle en histoire des arts. En ce qui concerne les programmes de Français, l’étude du théâtre au XVII^e et XVIII^e siècle peut à la fois éclairer celle du pouvoir royal et de la société de l’époque moderne présente dans le thème 3 du programme d’histoire et être éclairée par celle-ci.

Plusieurs sujets abordés en SVT et en géographie sont complémentaires : les SVT mettent l’accent sur les processus physiques alors que la géographie aborde les liens entre les sociétés et les phénomènes et processus physiques. Les deux approches sont donc complémentaires et non redondantes. Par exemple, le thème 1 de seconde en géographie propose d’aborder la question des risques et de la vulnérabilité des sociétés quand le thème 1 de première de SVT envisage les risques volcaniques et sismiques pour étudier la structure interne de la Terre. Alors que la transition énergétique est étudiée, en géographie, en seconde, sous l’angle de la gestion des ressources ainsi que dans le cadre plus large d’un monde en transition, elle est, en SVT, articulée à la prospection des ressources dans le thème 1 de première.

Par les repères, connaissances et méthodes qu'il apporte, le projet de programme d'histoire-géographie fournit des bases indispensables à l'enseignement de la spécialité « histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques ». Cependant, la spécialité n'en est ni le complément, ni l'approfondissement : il s'agit, en spécialité, d'introduire progressivement les réflexions proposées dans le supérieur par et sur l'histoire, la géographie, ainsi que la géopolitique et les sciences politiques. La mise en place d'une chronologie solide et de grands repères historiques en tronc commun autorise, en spécialité, une approche thématique qui s'inscrit dans le temps long. De même, l'acquisition de repères spatiaux et la compréhension des principaux mécanismes et systèmes d'organisation des territoires permettent de poursuivre en spécialité la découverte d'autres horizons ou d'approfondir la connaissance de territoires en croisant des approches disciplinaires. De plus, le temps disponible en spécialité favorise la mise en œuvre d'une pédagogie différente qui laisse davantage de temps au travail personnel et au développement de travaux d'élèves individuels et collectifs dans la perspective de la construction de projets ainsi que la préparation des examens écrits et oraux.